

## Plant-Prod 15-0-15

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Plant-Prod 15-0-15
<b>Autres moyens d'identification</b>	10558, 10559, 10560
<b>Famille du produit</b>	Plant-Prod
<b>Usage recommandé</b>	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Sans objet.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours
<b>Date de préparation</b>	le 07 septembre, 2015

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification**

Non classifié dans une classe de danger.

**Éléments d'étiquetage**

Sans objet

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Calcium nitrate	10124-37-5	58	
Potassium nitrate	7757-79-1	34	
Ammonium nitrate	6484-52-2	7	

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

**Mesures de premiers soins****Inhalation**

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

**Contact avec la peau**

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en

maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### **Ingestion**

Pour de grandes quantités. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Peut causer une légère irritation.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Instructions particulières**

Sans objet.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

NE PAS utiliser de jet d'eau.

### **Dangers spécifiques du produit**

Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

### **Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir le déversement. Éviter le contact avec des matières combustibles, les matières organiques et les sources d'inflammation. Balayer le produit déversé et utiliser ou en disposer d'une manière approuvée.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants.

Stocker dans un récipient fermé. Tenir à l'écart des acides, des alcalis, des agents réducteurs et des combustibles.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

## Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Ammonium nitrate	10 mg/m3		15 mg/m3			
Potassium nitrate	5 mg/m3					

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil respiratoire ou un masque antipoussières approprié.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Prills bleu. Dimension des particules: Pas disponible
Seuil olfactif	Sans objet
pH	2.8 (10% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Pas disponible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	1.1 kg/L

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Identificateur du produit : Plant-Prod 15-0-15

Date de préparation le 07 septembre, 2015

Page 03 de 06

## Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

## Stabilité chimique

Habituellement stable.

## Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

## Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flamme nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

## Matériaux incompatibles

Les acides forts, les alcaloïdes forts, oxydants, matières organiques.

## Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ammonium nitrate		2800 mg/kg (rat)	
Potassium nitrate		3750 mg/kg (rat)	
Calcium nitrate		302 mg/kg (rat)	

### Corrosion/Irritation cutanée

Irritation pourrait se produire une exposition prolongée à engrais sec ou solution d'engrais.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou brûlure pourrait se produire si la solution de l'engrais est projeté dans les yeux ou d'un produit sec contacté.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Très faible activité de vapeur. Peut causer irritation du nez et de la gorge, lésion pulmonaire.

#### Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

#### Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

### Cancérogénicité

L'acide nitrilotriacétique (NTA) et ses sels ont été jugées «peut-être cancérigène pour l'homme par le CIRC, un composé qui " peut raisonnablement être prévu pour être un agent cancérigène " par NTP et un « cancérigène sélectionné " par l'OSHA.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des

États-Unis.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Fonction sexuelle et la fertilité**

L'acide borique peut altérer la fertilité masculine, selon les données des animaux.

#### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT. Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

### **Écotoxicité**

#### **Dangers aigus pour le milieu aquatique**

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50 pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>	<b>CEr50 pour les plantes aquatiques</b>	<b>CEr50 pour les algues</b>
Ammonium nitrate	6000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	555 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures; eau douce; statique)		
Potassium nitrate		490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures)		
Calcium nitrate	447 mg/L (Labeo boga; 48 heures; eau douce)			

#### **Dangers à long-terme pour le milieu aquatique**

<b>Nom chimique</b>	<b>CSEO pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les poissons</b>	<b>CSEO pour les crustacés</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>
Potassium nitrate				900 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 4,2 journées)

### **Persistance et dégradation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

**Classification SIMDUT 1988**

Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé selon le SIMDUT.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** MPPI Technical Department

**Numéro de téléphone** 905-793-8000

**Date de préparation** le 07 septembre, 2015

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 18 janvier, 2016:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 18 janvier, 2016:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.  
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis** Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.

Identificateur du produit : Plant-Prod 15-0-15

Date de préparation le 07 septembre, 2015

Page 06 de 06